



**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement no 8 (année 2021-2022) de l'école Boucher-De La Bruère**  
**Dans le gymnase**  
**Le mercredi 8 juin 2022**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)  
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent, présidente du CÉ)  
Valérie Contant (membre-parent)  
Élise Bélanger (membre-parent) **à distance**  
Jacynthe Touchette (membre-parent)  
Janie Deslongchamps (enseignante)  
Anne Perigny (enseignante)  
Caroline Sauvageau (enseignante)  
Linda Tremblay (enseignante)

Membre absent :

Aucun

Visite/public :

Aucun

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h14.  
Linda Tremblay propose l'ouverture de l'assemblée, secondée par Valérie Contant.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre**

Jacynthe Touchette se propose secrétaire pour la rencontre.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.

**4. Adoption du procès-verbal et suivi du 4 mai 2022**

Caroline Sauvageau propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Valérie Contant.

## 5. Mot du public

Aucun.

## 6. Mot de la présidente

### Pour information :

- Composition des membres du CÉ 2022-2023

- Élise Bélanger et Marie-Hélène Mandeville sont élues pour 2 ans.
- Jacynthe et Valérie sont élues pour 1 an.
- Un poste n'a pas été comblé pour 2021-2022.

Il y aura donc 5 postes de parents à élire au début de l'année 2022-2023 (3 membres du CÉ + 2 substituts).

S'il y a cinq parents, il devrait y avoir cinq membres du personnel (enseignant.e ou personnel de soutien), ce qui pourrait représenter un défi.

- Campagne de financement et contribution volontaire

3019\$ ont été amassés par la campagne de dons, ce qui a beaucoup aidé le financement de 2021-2022, 4485.13\$ en tout. Le CÉ a un surplus reporté de 9498\$ auquel s'ajoute le 4485.13\$. En prenant en compte les dépenses de 2021-2022, c'est un solde d'un peu plus de 8000\$ qui sera reporté à 2022-2023.

- Suivi : Cours Prêts à rester seuls

Il est difficile de coordonner une offre de cours avec la Croix-Rouge pour l'offrir à l'école. Il vaudrait mieux donc essayer de coordonner une offre de cours avec la Maison des Familles.

### Pour approbation ou adoption:

N/A

## 7. Mot de la direction

### Pour information :

- **Assemblée générale**

L'Assemblée générale du début de l'année scolaire 2022-2023 se tiendra le 8 septembre en présentiel. Il serait intéressant de discuter au préalable de moyens pour stimuler la

présence des parents à l'assemblée. Il a été suggéré de garder un petit moment à la fin de la rencontre enseignant.e-parents pour les inviter à rester à l'assemblée.

- **Sortie 3e cycle du 10 juin**

La visite de lieux de cultes dans le cadre du cour d'ECR, a déjà été approuvée dans un CÉ précédent. Il y a eu une modification au niveau de l'ordre des endroits à visiter, le trajet d'autobus a été modifié.

- **Sortie fin d'année**

Les activités prévues selon les groupes d'âge ont été présentées au CÉ.

- **Projet éducatif 2019-2023 : Évaluation au plus tard 15 sept. 2022**

Extension jusqu'au 15 septembre. Il faut attendre le dernier bulletin de juin pour évaluer les progrès des enfants.

La comparaison entre 2019 et 2022 sera faite pour voir si l'objectif est en voie de complétion. Il restera donc un an ensuite pour se réajuster pour atteindre l'objectif en 2023.

Il faut surtout concentrer les ressources et les efforts au 2e cycle. Par contre, il y a de multiples facteurs à prendre en compte pour expliquer les taux de vulnérabilité par cycle.

- **Chantier 2022**

Les travaux avancent bien. Tout devrait être terminé lors de la rentrée scolaire 2022-2023.

- **Cour d'école**

Le directeur est en démarche pour trouver la firme qui fera les travaux. Idéal: installer deux buts de soccer de style "barrières", 2 paniers de basketball, refaire le marquage au sol, ainsi que des poteaux de ballons-poires neufs (non-prioritaire).

- **Rentrée scolaire/Service de garde en début d'année prochaine**

Les trois premières journées du calendrier, 23,24 et 25 août sont des journées pédagogiques. Un sondage a été envoyé aux parents par le service de garde afin de sonder les parents qui souhaiteraient avoir accès au SDG les 24 et 25. Un minimum de 34 élèves /jour doivent être inscrits pour que le SDG ouvre ces journées-là. Les parents seront informés

- **Sondage satisfaction des parents quant à la communication de l'école.**

Le lien du sondage du CSSDM sera envoyé aux parents du CÉ par courriel suite à la réunion.

**Pour approbation ou adoption:**

- **Proposition d'augmentation du tarif service du dîner 2022-2023 : 3,75\$ → 4,00\$**

Pour s'arrimer avec l'augmentation des salaires du personnel du service de garde. Il n'y a pas de montant prescrit pour l'heure du dîner et il varie d'une école à l'autre.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Sorties 2022-2023 (théâtre)**

Au total, cinq sorties au théâtre sont distribuées entre les cycles. Ces sorties sont payées par la mesure de culture à l'école. Ces sorties auront lieu à la Maison de la culture.

Approuvé à l'unanimité.

- **Budget de l'effectif en 2022-2023**

Présentation de la répartition du personnel aux membres du CÉ. La répartition est sensiblement la même qu'en 2021-2022.

En 2022-2023, il y aura une enseignante-mentor qui fera du mentorat une journée par semaine pour guider les nouveaux enseignant.es (moins de cinq ans d'expérience) pour de l'accompagnement en classe. La journée par semaine à combler pour l'enseignante-mentor sera financée par le centre de service.

Autre nouveauté, l'école bénéficiera de trois jours d'orthopédagogie de plus en 2022-2023 (valide pour un an).

Approuvé à l'unanimité.

- **Plan de lutte 2022-2023**

La cible de 2021-2022 était de réduire de 20% les actes comptabilisés de violence et d'intimidation chez les élèves à risque d'ici juin 2022. Un tableau de comparaison des notes des TES et des enseignants a été présenté aux membres du CÉ.

- 2020-2021 - 106 actes de violence répertoriés
- 2021-2022 - 70 actes.

Il y a donc eu une baisse de 34% de cas chez les élèves à risques (estimé à 15% des élèves de l'école).

Pour l'année 2022-2023, la cible sera de réduire de 5% les instances de violence et d'intimidation du 15% d'élèves à risque de l'école par rapport aux chiffres de 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité.

- **Allocation pour Fête des finissants**

Présentation de la déclinaison des frais (total de 1100\$) pour la fête des finissants tels que planifié par l'entreprise Bal Chic des jeunes entrepreneurs qui ont aussi été chercher une commandite de l'épicerie Métro. Il y aura un spectacle de magie payé par la mesure École inspirante.

Adopté à l'unanimité

- **Résolution : Transfert du Fonds 4 vers Fonds 9**

Le directeur propose une résolution pour transférer les sommes du Fonds 4 vers le Fonds 9.

Adopté à l'unanimité

## **8. Mot de la représentante des enseignant.e.s**

Le projet d'entrepreneuriat a été un grand succès. Deux équipes de l'école ont même remporté un prix au Gala Fusion Jeunesse. Les gains ont été répartis en trois: un remboursement des fonds de départ offerts par le directeur pour le démarrage des entreprises (400\$), une sortie à Bullseye pour se récompenser (1000\$) ainsi qu'une initiative philanthropique d'un don de 600\$ à la recherche pour le cancer à Uniprix qui doit égaliser les dons reçus.

### **Pour approbation**

Sortie à Bullseye (Laser tag) le 22 juin pour les classes de 6e année et 5/6B.

Approuvé à l'unanimité.

### 9. Mot du/de la représentant.e du service de garde

Aucun.

### 10. Mot du/de la représentant.e de la Fondation

Il a été décidé de ne plus porter le titre légal de Fondation et de n'utiliser que la Fondation des élèves et du Centre de service. Cette décision a été prise pour sauver les frais et efforts à allouer pour répondre aux exigences d'être une Fondation. Le groupe continuera d'exister pour aller chercher des donateurs et des fonds. La Fondation sera donc dissoute, mais le groupe d'intérêt continuera ses activités.

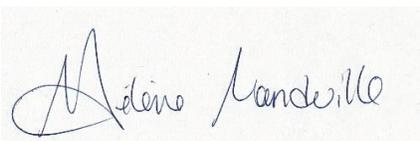
### 11. Mot du/de la représentant.e au Comité des parents – région Est

La représentante a eu un contretemps lors de la dernière réunion et n'a pas pu y assister. Une autre rencontre est prévue la semaine prochaine. La présidente remercie la représentante d'y avoir participé tout au long de l'année.

### 12. Varia

### 13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h01.



Méline Landerville

